

Réunion du 2 mars 2023

Procès-verbal N° 23

Présidence M. B. MAY

Présents : MM. L. ERAY, M. PINGUET, JC. PIBOIN, G. MARTIN

Excusée : Mme P. BEAURENAUD

RAPPEL

. Planning de journée

En cours de saison, toute modification de jour, d'horaire ou de terrain devra être sollicitée par le biais du module prévu dans Footclubs jusqu'au mardi (minuit). La commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délais.

. Terrain impraticable

Pour toute déclaration de terrain impraticable, il convient de se référer au règlement page 130 de l'annuaire du District 2022/2023. **SAUF POUR LES COUPES DÉPARTEMENTALES.**

Toute demande effectuée en dehors de ces deux procédures ne pourra être prise en compte.

Depuis le début de la présente saison des abus ont été constatés.

Aussi, lors de la phase aller, et afin de préserver la régularité sportive de la compétition, la commission demande aux clubs d'appliquer la procédure N°1 avec envoi de l'arrêté municipal le vendredi avant 16 heures au secrétariat du District, de manière à pouvoir inverser la rencontre.

COMPÉTITIONS MASCULINES

1 – MATCHS NON-JOUÉS

DEPARTEMENTAL 1

Journée du 06/11/22 : LA CHARITE 2 / CHARRIN 1 - n° 50101.1 – fixé au 16 avril 2023

Journée du 27/11/22 : MARZY 1 / POUQUES 1 - n° 50116.1 – fixé au 09 avril 2023

Journée du 11/12/22 : GUERIGNY URZY 1 / CHARRIN 1 - n° 50128.1 – fixé au 09 avril 2023

DEPARTEMENTAL 2 Poule A

Journée du 04/12/2022 : LA CHARITE 3 / CLAMECY 2 – match n° 50188.1 – fixé au 16 avril 2023

Journée du 12/02/23 : LA CHARITE 3 / GARCHIZY 2 - n° 50138.2 - fixé au 09 avril 2023

DEPARTEMENTAL 2 Poule B

Journée du 06/11/22 : LA MACHINE 2 / CHATEAU-CHINON- ARLEUF 1 – match n° 50234.1 – fixé au 09 avril 2023

DEPARTEMENTAL 3 Poule A

Journée du 23/10/22 : SAINT-PERE 2 / CHANTENAY 1 – match n° 50286.1 – fixé au 09 avril 2023

2 – MODIFICATION AU CALENDRIER

Journée du 26 février 2023

DEPARTEMENTAL 4 poule B

LUTHENAY 2 / NEUVY 1 – match n° 51394.2

Le match initialement prévu le 26 février est reporté au 16 avril 2023.

Accord des deux clubs et de la Commission.

Journée du 5 mars 2023

DEPARTEMENTAL 1

LA CHARITE 2 / POUQUES 1 – match n°50085.2

Le match initialement prévu à 15h est avancé à 12h30.

Accord des deux clubs et de la Commission.

VAUZELLES 2 / SUD LOIRE ALLIER 1 – match n°50087.2

Le match initialement prévu le 5 mars est reporté au 12 mars.

Accord des deux clubs et de la Commission.

DEPARTEMENTAL 2 poule A

LA CHARITE 3 / VARZY 1 – match n° 50151.2

Le match initialement prévu à 13h est avancé à 10h30

Accord des deux clubs et de la Commission.

DEPARTEMENTAL 2 poule B

ESN58 2 / CHATEAU CHINON ARLEUF 1 – match n° 50218.2

Le match initialement prévu à 15h est avancé à 13h au stade de Dornes.

Accord des deux clubs et de la Commission.

DEPARTEMENTAL 3 poule A

COULANGES 2 / GUERIGNY URZY 2 – match n°50280.2

Le match initialement prévu à 15h sur le stade R. DUFOUR est avancé à 13h à Magny-Cours.

Accord des deux clubs et de la Commission.

DEPARTEMENTAL 4 poule B

COULANGES 3 / LUTHENAY 2 – match n°51396.1

Le match initialement prévu le 5 mars est reporté au 12 mars à 15h

Accord des deux clubs et de la Commission.

3 – FORFAIT

RAS

4 – COURRIEL

De la ville de COSNE/LOIRE

En raison de la programmation de rencontres de rugby sur le terrain accueillant également le club du COSNOIS FC, les dates suivantes ne pourront être retenues pour les rencontres du club :

- Dimanche 05 mars 2023
- Dimanche 26 mars 2023
- Dimanche 09 avril 2023

Du club de COULANGES

Demandant d'avancer le coup d'envoi à 12h00 au lieu de 12h30 des matchs programmés en lever de rideau sur le stade R. Dufour pour un meilleur accueil des équipes. La Commission donne son accord jusqu'à la fin de la période hivernale.

Attestation reçue de la mairie de MAGNY-COURS autorisant l'utilisation des installations sportives les 5 mars et 26 mars 2023.

En cas d'indisponibilité du terrain de MAGNY-COURS, les matchs seront reprogrammés sur le terrain de COULANGES.

Du club de ST BENIN

Demandant d'avancer le coup d'envoi à 12h00 au lieu de 12h30 des matchs programmés en lever de rideau afin d'éviter des retards pour les matchs suivants et des problèmes d'accès aux vestiaires. La Commission donne son accord jusqu'à la fin de la période hivernale.

Du club de LUZY MILLAY

En raison d'un arrêté municipal, la rencontre LUZY MILLAY 2 / CHARRIN 2 du 26 février dernier s'est déroulé sur le stabilisé.

Pris note.

5 – DOSSIER TRANSMIS

Par la Commission Statuts et Règlements du District de la Nièvre

La Commission prend note de la décision de la Commission donnant match perdu au club de ST PERE 3/0 pour en reporter le bénéfice au club de GUERIGNY URZY.

Score : GUERIGNY URZY 2 (3 buts, 3 points) / ST PERE 2 (0 but, -1 point)

6 – CALENDRIER GENERAL SENIORS : MODIFICATIONS

Suite à de nombreux matchs en retard, la Commission des Compétitions Seniors apporte les modifications suivantes au calendrier général seniors :

- Report des 1/8èmes de Finales des Coupes Conseil Départemental et District **au 12 mars 2023**
- Report des 1/8èmes finale de la Coupe de l'Amitié au **26 mars 2023**.
- Les journées du 8-9 et 10 avril 2023 sont considérées MR (match remis).

Ces décisions ont été validées par le Comité de Direction.

7 – COUPES DÉPARTEMENTALES

COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

1/8 Finale : 12 mars 2023

Les rencontres :

MOULINS ENGILBERT D1 / ESN 58 R3
CHAULGNES D2 / SNID R2
NEVERS BANLAY R3 / GARCHIZY AS R1
NEVERS FC R2 / ST BENIN R2
COSSAYE D3 / VAUZELLES R2
NEVERS CHALLUY SERMOISE R3 / LA CHARITE R1
ST PIERRE LE MOUTIER D1 / LA MACHINE R3
CHANTENAY D3 / COSNE N3

COUPE DU DISTRICT SPORT COMM

1/8 Finale : 12 mars 2023

Les rencontres :

ST MARTIN D'HEUILLE D4 / CHARRIN D1
DRUY BEARD D3 / CORBIGNY D2
MARZY D1 / POUQUES D1
FOURCHAMBAULT 2 D2 / COULANGES D1
LUZY MILLAY D2 / CERCY D2
ALLIGNY ST AMAND D3 / ST ELOI D2
GUERIGNY URZY D1 / CHATEAU-CHINON ARLEUF D2
CLAMECY 2 D2 / VANDENESSE ST HONORE D3

COUPE DE L'AMITIE

1/8 Finale : 26 mars 2023

16 Equipes engagées : CERCY 2, CHATILLON 2, CHAULGNES 2, CIE IMPHY 2, CORBIGNY 3, COSSAYE 2, COULANGES 3, DRUY BEARD 2, E. CORANCY/CHATEAU ARLEUF 1, E. GARCHIZY FRANCO PORTUGAIS/GARCHIZY 2, LUTHENAY 2, E. MON TSAUCHE/MOUX/BRASSY 1, OLYMPIQUE ST MARTIN 1, ST PEREUSE 1, ST SAULGE 1, TANNAY 1

Le tirage de la Coupe de l'Amitié se déroulera le 09 mars à 18h00 au siège du District.

COMPÉTITIONS FÉMININES

1 - MATCH NON-JOUE

Critérium Féminin

Journée du 4 décembre 2022

COULANGES 1 / COSNE 1 – match n° 50695.1 – fixé le 12 mars 2023

2 – MODIFICATIONS AU CALENDRIER

Journée du 26 février 2023

Critérium Féminin

CHARRIN 1 / SNID 1 – match n° 50666.2

Le match initialement prévu le 26 février est reporté au 21/05/2023

Accord des deux clubs et de la Commission.

Journée du 5 mars 2023

Critérium Féminin

E. POUILLY MARZY 1 / ST REVERIEN 1 – match n°50669.2

Le match initialement prévu le 5 mars est reporté au 12 mars.

Accord des deux clubs et de la Commission.

FC NEVERS 2 / CLAMECY 1 – match n°50670.2

Le match initialement prévu le 5 mars est reporté au 16 avril.

Accord des deux clubs et de la Commission.

3 – COUPE FÉMININE

Pour la saison 2022-2023, la Coupe Féminine est composée d'un total de **10 équipes**.

DÉROULEMENT DE LA COUPE FÉMININE

1/4 Finale => le 30 avril 2023

1/2 Finale Aller => le 28 mai 2023

1/2 Finale Retour => le 11 juin 2023

Finale => le 17 juin 2023

COUPE FÉMININE

Qualifiés 1/4 de finales : 30 avril 2023

COULANGES 1

Ent. CORBIGNY-CHATEAU CHINON ARLEUF 1

COSNE 1

ENT.POUILLY/MARZY 1

GUERIGNY URZY 1

NEVERS FC 2

SNID 1

ST REVERIEN 1

PROCHAINE RÉUNION LE JEUDI 09 MARS 2023 A 17H00

Le Président
Bernard MAY



Le secrétaire de séance
PINGUET Michel



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.